



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



MISE EN PRATIQUE DES DIRECTIVES VOLONTAIRES SUR LES RÉGIMES FONCIER:

GUIDE DE FORMATION À L'INTENTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Un coup d'oeil rapide



Guide de formation

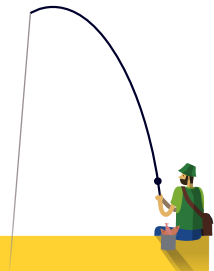
Le présent guide de formation a été conçu spécifiquement à l'intention des organisations de la société civile et des organisations de base, afin qu'elles puissent mieux comprendre les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (ci-après les DV). Il entend permettre aux membres de ces organisations d'utiliser de manière constructive et efficace les DV, dans le but d'améliorer la gouvernance foncière dans leurs pays respectifs.

Les premiers utilisateurs: les facilitateurs et facilitatrices des OSC souhaitant organiser et dispenser une formation sur les DV.

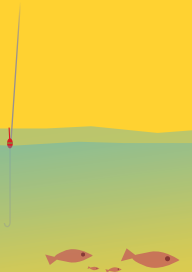
Les bénéficiaires potentiels: toute personne participant à la formation, qui serait membre de la société civile, désireuse de défendre et de garantir ses droits fonciers, y compris les représentant(e)s des mouvements sociaux, les dirigeant(e)s des communautés rurales, urbaines et autochtones, les peuples autochtones, les paysan(ne)s, les sans-terres, les travailleurs et travailleuses agricoles, les femmes et les jeunes.

Objectifs d'apprentissage:

1. Comprendre le contexte et le processus d'élaboration des DV;
2. Expliquer les principaux thèmes couverts par les DV;
3. Identifier les principaux acteurs et processus, ainsi que leurs rôles respectifs dans la gouvernance Foncière;
4. Comprendre comment évaluer la situation locale et analyser les cas spécifiques du pays; et
5. Appliquer les DV afin d'élaborer un plan d'action à l'intention des OSC visant à mettre en oeuvre les DV.action by CSOs to implement the VGGT.

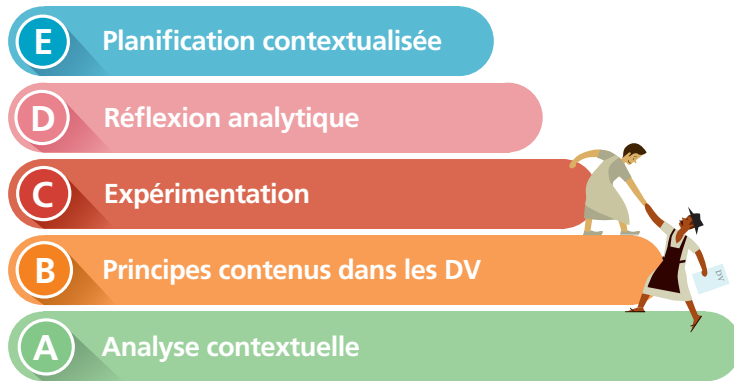


Le guide de formation se fonde sur une approche participative, basée sur l'apprentissage expérientiel. Ceci signifie que les participant-e-s sont activement impliqué-e-s dans le processus d'apprentissage, par le biais de sessions de travail en groupes de différents types, lors desquelles ils se prêtent à des exercices de pensée critique, de résolution de problèmes et de prise de décisions dans des contextes pertinents vis-à-vis de leur situation.



Les cinq composantes de la méthodologie

La formation est conçue comme un processus d'apprentissage, composé de cinq modules ou composantes principales; elle prend comme point de départ l'expérience du participant, qui progressivement étaye ses connaissances par le biais des cinq composantes principales, chacune d'entre elles s'appuyant sur la précédente pour enrichir la suivante.



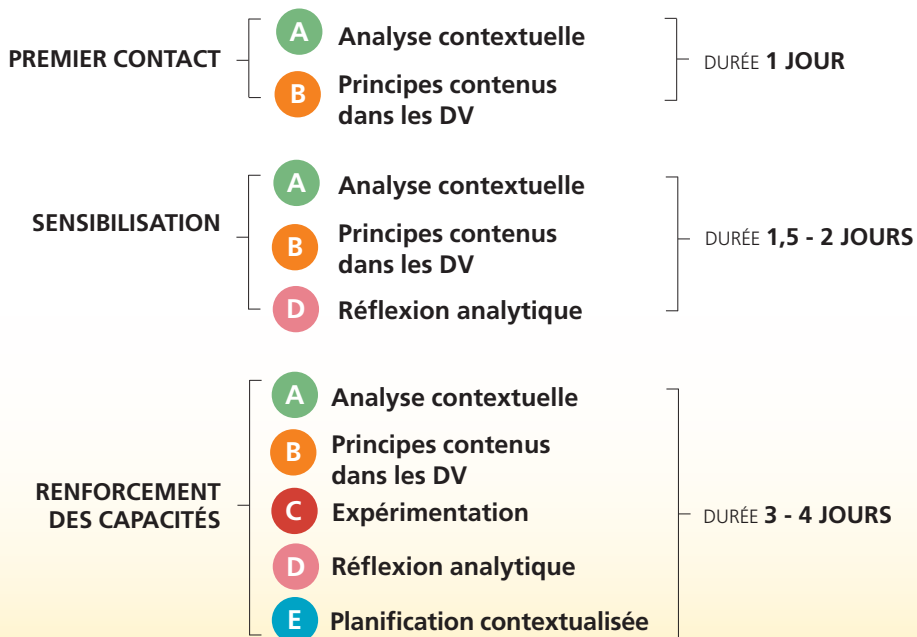
- A** Analyse contextuelle: L'approche suivie prend comme point de départ l'expérience des participant(e)s et leur situation locale eu égard aux questions foncières. Cette analyse sert de base tout au long de la formation.
- B** Principes contenus dans les DV: Après avoir analysé le contexte, les participant(e)s étudient la raison d'être, ainsi que les principes des DV, afin de renforcer leurs connaissances sur la manière d'utiliser les DV pour mettre en oeuvre, dans leur contexte local, une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts.
- C** Expérimentation: Les participant(e)s sont ensuite invité(e)s à mettre les principes en pratique, en appliquant directement ce qu'ils/elles ont appris dans le cadre de jeux de rôles.
- D** Réflexion analytique: Ensuite, les participant(e)s sont invité(e)s à utiliser les principes et leur expérience pratique pour analyser un cas concret discuté lors de la phase d'analyse du contexte.
- E** Planification contextualisée: Enfin, les participant(e)s ont l'opportunité de placer en contexte ce qu'ils/elles ont appris par rapport à leur situation et d'élaborer un plan d'action adapté à leur mouvement ou à leur organisation.

Structure de la formation

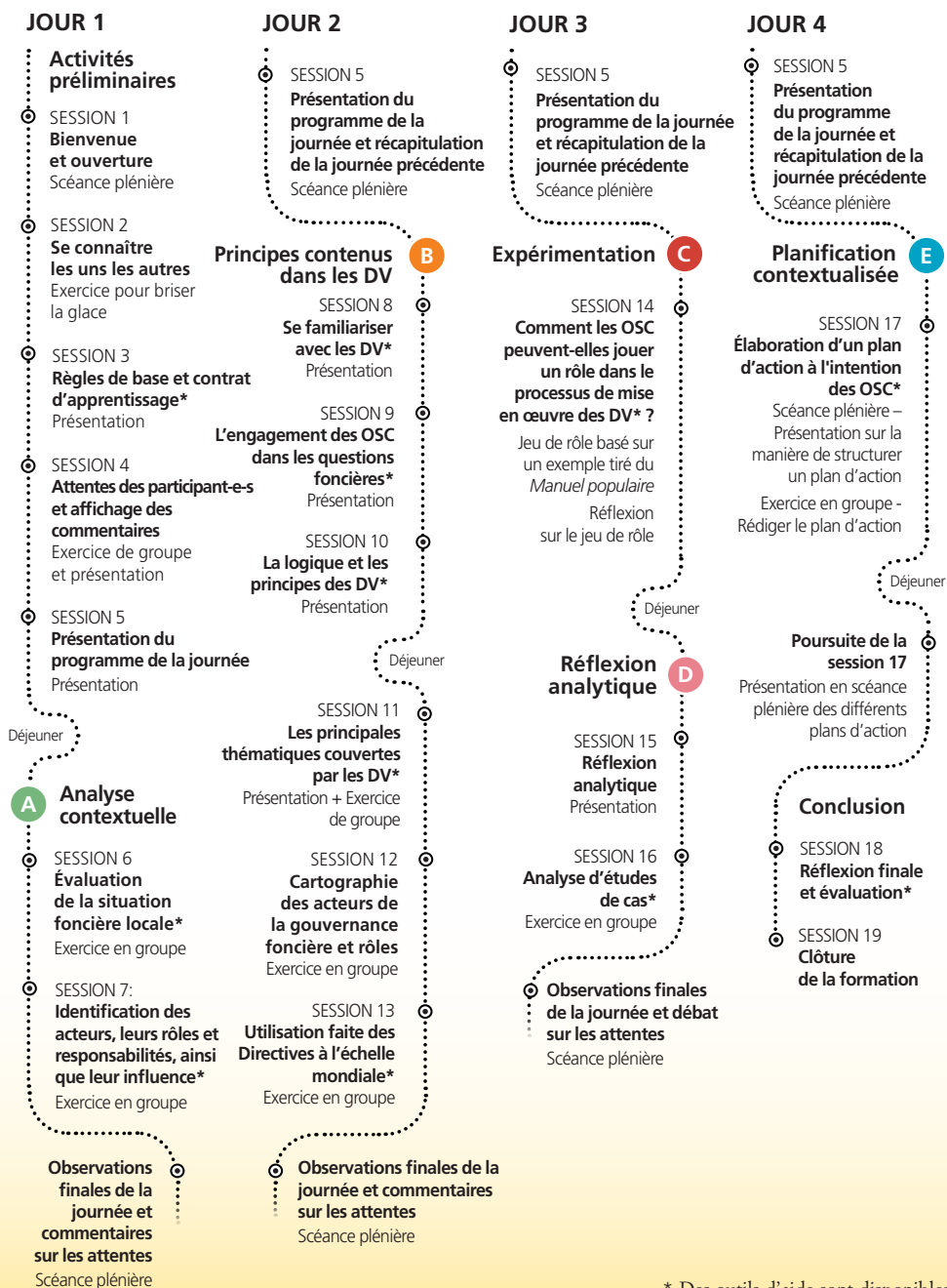
A 4-day training schedule composed of 19 sessions is suggested to cover all of the core elements of the training so that participants are fully trained. Table 1 below presents the suggested 4-day training schedule, structured as follows:

- JOUR 1 **Activités préliminaires** (Sessions 1–5) & **A Analyse contextuelle** (Sessions 6–7)
- JOUR 2 **B Principes contenus dans les DV** (Sessions 8–13)
- JOUR 3 **C Expérimentation** (Session 14) & **D Réflexion analytique** (Sessions 15–16)
- JOUR 4 **E Planification contextualisée** (Session 17) & **Conclusion** (Sessions 18–19)

Lorsque l'objectif de la formation est le premier contact ou la sensibilisation aux DV, la durée de l'événement pourra être celle indiquée dans le graphique suivant:



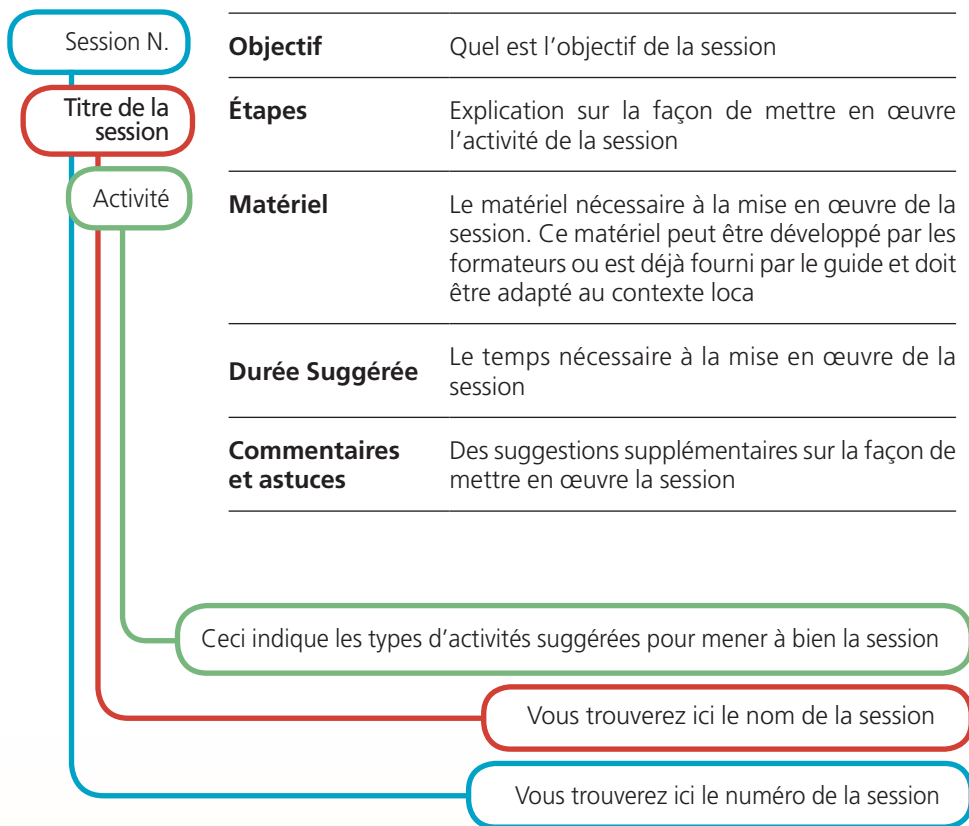
Programme de formation suggéré



* Des outils d'aide sont disponibles.


Les sessions de formation


Le plan des 19 sessions décrit les différents éléments associés à la conduite de la formation, comme l'objectif, les étapes, les supports, la durée suggérée et les commentaires et astuces.




Supports de formation

Certains plans sont suivis de supports d'aide, tels que des notes d'orientation, des supports de formation et des lectures préparatoires.

 Les notes d'orientation apportent des conseils concernant les modalités de préparation et de conduite des sessions de formation, des détails supplémentaires relatifs aux objectifs en termes d'apprentissage ainsi que d'autres ressources.

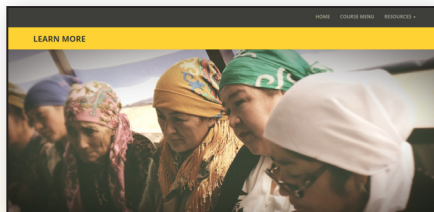
 Les supports de formation sont des présentations PowerPoint et des documents Word pouvant être utilisés avec les participant(e)s lors des sessions.

 Les lectures préparatoires contiennent des informations techniques sur les sujets des sessions, permettant d'approfondir les connaissances du facilitateur. Elles peuvent être adaptées aux besoins spécifiques de la formation et au contexte national.

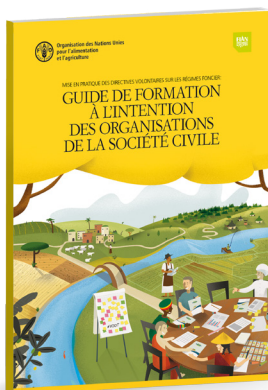
Toutes les sessions ne bénéficient pas de supports de formation car elles n'en ont pas forcément besoin et parce que ces supports devraient être élaborés par le facilitateur/la facilitatrice.



Ce guide est accompagné d'un apprentissage en ligne :



www.fao.org/elearning/#/elc/fr/course/CSOMOB



Cette publication a été réalisée grâce au soutien de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse à travers le Mécanisme d'appui au programme multipartenaires (FMM).



www.fao.org/3/a-i7763f.pdf

“Mise en pratique des directives volontaires sur les régimes fonciers: Guide de formation à l'intention des organisations de la société civile” a été élaboré en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et FIAN International pour développer l'utilisation des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale avec des acteurs de la société civile.

La méthodologie du Guide s'inspire à celles employées dans le Manuel populaire des Directives pour la gouvernance des terres, pêches et forêts: Guide pour la promotion, la mise en oeuvre et l'évaluation, élaboré par le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP), et dans d'autres publications comme en particulier, le Manuel de formation sur le renforcement de la participation des parties prenantes aux programmes forestiers nationaux (FAO, 2010).

